La nécrologie européenne doit avoir son tour. Tout dernièrement la France voyait expirer Lord Brougham, que pleure l'Angleterre, elle vient plus récemment encore de donner une tombe à un de ses écrivains les plus eminents. Voici en quels termes le Moniteur annonce la triste nouvelle :

"M. le vicomte de Cormenin, conseiller d'Etat, est décède mercredi 6 mai, à la suite d'une courte maladie, qui lui avait laisse jusqu'au dernier moment toute la plénitude de ses facultés.

a Dimanche, après avoir été administré, sur sa demande par l'abbé Nibelle, vicaire de St. Louis-en-l'He, il a voulu benir ses petits-enfants et dire une parole d'adieu et de consolation à chacun de ceux qui l'entouraient. Sa mort, que de touchantes sympathies, et surtout le pieux dévouement de Mme Louis de Cormeniu, ont rendae plus douce, a été, comme sa vie, éminemment chrétienne.

"M, de Cormeniu a chargé M. l'abbé Nibelle de transmettre à tous ses amis ses derniers adieux. Il a désiré que son corps fut transporté à Joigny et fût inhume dans le caveau de sa famille.

4 M. Louis-Marie Delahaye, vicomte de Cormenia, était né le 6 janvier

Il était par consequent agé de 80 ans et 4 mois.

M. C. Piel termine ainsi la notice nécrologique qu'il consacre, dans le Constitutionnel, A M. de Cormenin:

"M. de Cormenin avait des sentiments profondément religieux. Au moment oit s'achevait sa vie, il était tout occupé d'un projet dont il poursuivait la réalisation depuis plusieurs années, celui d'élever une chapelle à l'entrée des catacombes, qui renferment quelques millions d'ossements sans noms.

"Il avait obtenu pour cette œuvre le concours du ministère des cultes, de l'archévéché et de la Ville-de-Paris. Il aura certainement regretté en mourant de n'avoir pu élever lui-même ce monument de pieuse sollicitude pour un si grand nombre de ceux qui l'ont précédé dans la mort."

Le même personnage est l'objet de la part de l'Avenir National d'un jugement sévère;

" Sous Louis-Philippe, M. de Cormenin était député de l'opposition et s'appelait Timon; sous l'empire, il a été conseiller d'Etat et s'est appelé M. le vicomte de Cormenin. C'est de Timon que se souviendra peut être Thistoire."

## NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

## BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

- Observations sur Porthographe française. - Suivies d'an Exposé his torique des opinions et des systèmes sur ce sujet, depuis 1527, jusqu'à nos jours, par M. Ambroise-Firmin Didot. Paris, Didot.

Depuis 1835, l'usage que l'Académie invoquait, avant cette date, comme sa regle, n'a plus aujourd'hui de raison d'etre. L'orthographe n'est plus livrée au caprice de chaque écrivain; toutes les imprimeries, toutes les écoles se sont soumises à la jurisprudence du Dictionnaire : les journaux l'ont popularisce ; personne n'oserait la violer.

Le public accueillerait donc avec la même docilité une nouvelle codification de notre orthographe : les arrêts de l'Académie seraient écontés et ses réformes accomplies.

Mais, objectent quelques esprits, l'Académie n'a-t-elle pas introduit toutes les améliorations souhaitables dans les cinq éditions de son vaste

Un certain nombre de philologues le contestent, et des grammairiens accrédités réclament des modifications argentes.

Depuis François Ier, qui par son édit de Villers-Cotrets, du 10 noût 1539, rendit officielle la langue française en bannissant le latin de tout acte public, nombre de savants imprimeurs, d'érudits, voire même de poëtes, se sont occupés de régulariser notre orthographe. Honsard, en 1552, se plaignait déjà de sa corruption dans la préface de la Franciade :

" Quant à nostre escriture, disait-il, elle est fort vicieuse et corrompue et me semble qu'elle a grand besoin de réformation; et de remettre en son premier honneur le K et le Z, et faire charactères nouveaux par le double N à la mode des Espagnols pour escrire monscigneur et une L double pour escrire orgueilleux."

Montaigne, Etienne Dolet, les Estienne, Ramus, Corneille, MM. de Port-Royal, Bossuet, l'abbé de Dangeau, Choisy, l'abbé de Saint-Pierre, Duclos, Beauzée, Domergne, Volney, Destut de Tracy, M. de Jony, Ch. Nodier, Dannou, etc., ont tour à tour réclame la restauration de tont notre système orthographique " un des plus mauvais et des plus arbitraires de l'Europe", a dit Charles Nodier.

Les innovations que chaque écrivain a proposées ont presque toutes porté sur un principe dont l'application a été et sera longtemps controversée. Cet axiome, c'est qu'il faut écrire comme on parle. En effet, il versée. Cet axiome, c'est qu'it faut écrire comme on parle. En effet, il Jespère que l'exposition universelle aura été profitable à l'industrie, semble que si l'écriture se définit " le signe du langage, " plus l'image! Mais elle n'a pas porté bonheur aux Lettres. Le l'aris-Guide, si bruyam-

est fidèle, mieux elle atteint le but. C'est un avantage que les langues allemande, espagnole et italienne ont sur la langue française. A Leipzig, la enisinière la plus illettrée écrit aussi correctement que Gotthe, En-France, l'anarchie est de rigueur ; on connaît l'orthographe insensée de nos cordons-blens.

Maintenant, faut-ii introduire ex obrupto dans notre langue le système phonétique ?

C'est Louis Meigret, un dire des neographistes, qui s'offensa le premier, en France (1545), des compromis intérvenus entre la configuration étymologique et la configuration de la "population", comme on disait de son temps, "" Je ne voy point, dit-il, de moyen suffisant ni raisonnable excuse pour conserver la façon que nons avons d'escrire en français... Notre orthographe, pour la confusion et abas des lettres, ne quadre pas entièrement à la prononciation.".. "Les voix, ajoute-t-il, sont les éléments de la prononciation, et les letres les marques ou notes des éléments. Luisque les letres pe sont qu'images de voix, l'escriture devra estre d'autant de lettres que la prononciation requiert de voix; si elle se trouve nutre, elle est faulse, abusive et damnable.

Pierre Ramus, en 1587, voulnt être le promoteur d'une véritable révolution orthographique. Une de ses réformes les plus curiouses consistait à donner au c'ha valeur du capa grec, et remplacer an par r. Ainsi, "magnifique" s'ecrirait : "marifice."." Ramus substituait, en outre, des apostrophes aux lettres muettes, ne s'apercevant pas qu'en mutilant la grammaire, il demonétisait son système. Il eut le mérite toutefois de distinguer, deux siècles avant nos lexicographes modernes, le c de l'u, le j de l'a et ces deux consonnes ent porté longtemps le nom de consonnes ramieles, en souvenir de leur patron.

MM. Marle, Filine, Raoux se sont plus ou moins inspirés, dans ces derniers temps, de la méthode proposée par Ramus et Louis Meigret. En réfléchissant sur la constitution de notre idiome, sur certains préceptes de la grammaire et sur les solutions exigées par les besoins contemporains, M Ambroise Didot cruet le voen que notre langue s'individualise davantage, qu'elle se dégage de plus en plus de ses langes originaires, et surtout qu'elle se préserve de la funeste influence du néologisme chimiste et medical.

Comme conclusion pratique, il vondrait, avec M. Raoux, voir les lexi-cographes représenter la prononciation, en tête des dictionnaires anglais, arabes et turcs, dans un système phonographique perfectionné et convenuentre les linguistes. "Une page, placée en tête de chacun de ces lexiques, suffirait pour tracer les règles de lecture de cet alphabet véritablement phonétique. Avec l'aide du temps, les personnes studieuses en prendraient l'habitude, et le pas, difficile à franchir, pour la constitution d'un alphabet curopéen et d'une écriture curopéenne, serait plus tôt accompli."

Mais avant d'en arriver à ce développement, la méthode phonétique a besoin de marir ; jusque-li, il faut se délier des innovations désordonnées, imprudentes, et ne pas éliminer un difficulté pour nous gratifier aussitéi d'une autre. Plus tard alors, pourra-t-on voir l'Académie française se montrer aussi hardie que l'Académie de la Crusca en 1612, l'Académie de Madrid en 1726, le grand l'ocabulario portuguez de Countre en 1712, et concilier, dans la mesure légitime, le système phonographique avec le système orthographique des langues neo-latines. Mais l'anarchie qui règre en France dans la prononciation de la langue rendra toujours difficile et peut-être d'ici longtemps impraticable, le projet des phonographes. Non-seulement entre les provinces du Nord et du Midi, mais dans la même contrée, on se trouvera en présence de dialectes et d'idiomes qui modifient singulièrement la prononciation littéraire. Il faudra donc adopter une méthode conventionnelle : mais avec l'éducation insuffisante des classes inférieures, pourra-t-on la populariser?

M. Ambroise Didot, déclarons-le en terminant, a fait la une œuvre approfondie, savante et qui comptera dans l'histoire de la langue natiouale. S'il est yrai que l'Académie française, comme M. Sainte-Beuve l'a insinué dans un de ses derniers Lundie, médite un coup d'état gramma-tical, elle fera bien de consulter et de lire le remarquable ouvrage du doyen de la typographie parisienne. Une lecture attentive et réfléchie de ce livre pourra la détourner d'une résolution trop prompte, et nous épargner une réforme trop radicale. - Rerue du Monde Catholique.

## BULLETIN DES LETTRES.

- L'Université de Cambridge a conféré le grade de docteur-ès-lois à Henry W. Longfellow, le poète américain. De nombreux témoins assistaient à la cérémonie qui était publique. Les dames étalent en majorité et l'on ne remarquait que pen d'étudiants de l'Université. Des applaudissements prolonges ont accueilli la proclamation du nom de M. Longfellow, Le vice-chanceller a prononcé un discours latin, dans lequel, après s'être longuement étendu sur les œuvres du récipiendaire, il a dit que la nomination de M. Reverdy Johnson, comme ministre à Londres était un gage d'amitic entre l'Angleterre et les Etats-Unis.

## - On lit dans le Monde illustre :